

Suivi des travaux d'élimination de la Jussie sur le plan d'eau du Mas - Issoire

« Val d'Allier – Alagnon » (FR 830 1038)

Suivi 2013



Avec le soutien de :



Suivi des travaux d'élimination de la Jussie sur le plan d'eau du Mas - Issoire

« Val d'Allier – Alagnon » (FR 830 1038)

www.cen-auvergne.fr

Référence à utiliser: CEN Auvergne, 2013. Suivi des plantes exotiques envahissantes présentes sur le site Natura 2000 "Val d'Allier - Alagnon" (FR 830 1038). Natura 2000, DREAL Auvergne. 8 pages. CEN Auvergne - Riom



Préservons ensemble les espaces naturels d'Auvergne.

Siège: Moulin de la Croûte

rue Léon Versepuy 63200 RIOM Tél. : 04 73 63 18 27 - Fax : 04 73 64 04 73

Antenne Haute-Loire : Le Bourg 43230 CHAVANIAC-LAFAYETTE Tél. : 04 71 74 62 21

Antenne Cantal : Maison des services du Pays de Murat - Télécentre 4 rue Faubourg Notre-Dame 15300 MURAT Tél. : 04 71 20 28 86

Membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels, www.enf-conservatoires.org

1. Contexte du suivi

Dans le cadre de la mise en œuvre du Document d'Objectifs sur le site Natura 2000 FR 830 1038 Val d'Allier Jumeaux-Pont-du-Château/Alagnon, le Conservatoire d'Espaces Naturels Auvergne (CEN Auvergne), structure animatrice, a réalisé en 2008 un premier état des lieux de la colonisation des plantes exotiques envahissantes inféodées aux milieux aquatiques et semi-aquatiques sur l'ensemble du site et ses environs immédiats.

Cet inventaire 2008 faisait état de la présence de 4 plantes aquatiques exotiques envahissantes à l'échelle

du site Natura 2000 : l'Elodée du Canada, l'Elodée dense, la Jussie à grandes fleurs et le Grand Lagarosiphon.

La réalisation de cet état des lieux en 2008 avait permis de définir les principales orientations et les priorités à mettre en œuvre pour lutter contre ces plantes aquatiques exotiques envahissantes sur ce site Natura 2000. Une veille préventive de ces espèces exotiques a donc été mise en place pour limiter en l'état leur colonisation, voire, si besoin, réduire leur répartition par des opérations ciblées.

La découverte d'une nouvelle station de Jussie sur le plan d'eau du Mas à Issoire en 2009, 30 km au-dessus du front de colonisation connu, a fait évoluer les protocoles de suivi concernant cette espèce.

2. Protocole du suivi

suivi annuel des travaux d'arrachage de Jussie sur le plan d'eau du Mas, passages mensuels pendant la saison de végétation, localisation précise des stations arrachées, évaluation de la quantité de Jussie exportée.



implantée

CEN Auvergne - 2013 1/8

3. Résultats et suites à donner

Pour rappel la découverte en 2009 de cette station a entrainé immédiatement une opération d'arrachage des pieds présents. Sur les trois passages réalisés, le volume total arraché était estimé à **170 L en 2009**.

A chaque passage, tous les herbiers ou pieds présents ont été arrachés manuellement, mis en sac et exportés. Ils ont ensuite été séchés et brûlés par le CEN. Au final, il s'est avéré que la Jussie était présente sur presque tout le pourtour du plan d'eau du Mas, avec une colonisation déjà assez importante (++).

Ce site a donc particulièrement été suivi les années suivantes.

Tableau récapitulatif :

2009	2010	2011	2012	2013
Trois passages	Trois passages	Trois passages	Cinq passages	Trois passages
170 L	20 L	80 L	19 L	40 L
		19/07 60 L	08/06 5 L	02/07 5L
		24/08 10 L	26/07 8L	21/08 20 L
		27/09 10 L	08/08 5L	04/09 15 L
			29/08 1L	
			04/10 OL RAS	

En 2011, le volume exporté était plus important du à un premier passage tardif au vu de la végétation. En 2012, le nombre de passage a beaucoup augmenté (arrachage couplé à d'autres actions sur le site). On note une diminution de la Jussie, en nombre de stations, et en quantité de matière exportée. Aucune station de Jussie n'a été observée lors du dernier passage.

En 2013, les conditions climatiques ont entrainé un retard de végétation, et une baisse du niveau d'eau tardif. Le volume de Jussie arraché a augmenté et de nouvelles stations de Jussie sont apparues.

La découverte d'une station le long d'une coulée de Rat musqué, sur un secteur non fréquenté (zone non pêchée, peu accessible) montre clairement une dispersion de la Jussie par cette espèce sur le plan d'eau. Il faudra les prochaines années porter une attention particulière sur ces secteurs pouvant constituer des foyers de dissémination.

🧳 cf. Carte de localisation de la station de Jussie à Issoire en 2013

CEN Auvergne – 2013 2/8

